

## **INFORMATION À LA PRESSE**

# Covid-19 – Réouverture des campus le 4 mai

Nouméa, le jeudi 16 avril 2020

### Reprise graduelle des activités à l'UNC

Dans le cadre de la pandémie de Covid-19, le Haut-commissaire de la République et le Président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ont annoncé ce jour les conditions d'un déconfinement progressif à compter du lundi 20 avril prochain. Dans ce contexte, l'université prend les mesures suivantes :

### Deux semaines avant reprise des enseignements en présentiel

Afin de garantir dans les meilleures conditions possibles la reprise des activités de l'université, une période de sauvegarde d'une semaine est organisée à compter du lundi 20 avril afin de permettre la remise en service des campus (nettoyage du site, désinfection des bureaux et des salles d'enseignement, adaptation des espaces aux mesures de distanciation sociale, etc.) et des services proposés aux usagers et personnels (restauration, BU, etc.).

Pendant cette période, qui débute le 20 avril et s'achève le 27 avril, l'accès aux campus sera limité au président, à la vice-présidente et aux vice-présidents, aux membres de la cellule de veille et de crise, aux personnels de la DEPIL ainsi qu'à certains personnels de la DNSI. Les autres personnels administratifs sont maintenus en télétravail ou en autorisation exceptionnelle d'absence.

L'Université de la Nouvelle-Calédonie reprendra ses activités d'enseignement <u>en présentiel</u>, sur ses campus de Nouville et de Baco, à compter du <u>lundi 4 mai 2020</u>. Avant cette date, les enseignements sont maintenus à distance, selon le calendrier et l'organisation propre à chaque formation.

D'ici le 4 mai, tous les services de l'université restent pleinement mobilisés pour organiser la réouverture des campus aux usagers, laquelle pourra intervenir dans la semaine débutant le 27 avril 2020 pour différents services, notamment la bibliothèque universitaire.

#### Strict respect des gestes barrières et des consignes sanitaires édictées par les autorités

Toutes les mesures de protection édictées par les autorités seront mises en œuvre sur les campus de l'UNC. Comme ce sera le cas dans les établissements scolaires, les étudiantes et étudiants et les personnels seront libres d'utiliser en plus leurs propres masques et gants.

Une réunion de la commission de la formation et de la vie universitaire aura lieu le 24 avril prochain, afin de préciser les adaptations des formations, lorsqu'elles sont nécessaires, qu'il s'agisse du calendrier, des programmes d'enseignement, des évaluations ou encore des stages.

Un dispositif exceptionnel d'aide sociale sera proposé aux étudiantes et étudiants de l'UNC, pour tenir compte des conséquences de la crise dans leur vie quotidienne, sous la coordination de la chargée de mission à la vie étudiante.

Toutes les informations sont mises en ligne sur l'espace spécial relatif au Covid-19 sur notre site internet sur les pages <a href="https://unc.nc/informations-covid-19-unc/">https://unc.nc/informations-covid-19-unc/</a>

#### **Contacts**

Direction communication

Tél.: 76.81.99

 $Courriel: \underline{sylvian.raffard-artigue@unc.nc}$ 

Direction des études et de la vie étudiante

Tél.: 290 290

Courriel: deve bve@unc.nc

Campus de Baco : Tél. : 290 700 adn@unc.nc